

Mercredi, la future gouvernance du port de La Rochelle (un syndicat mixte composé du Conseil départemental et de la Communauté d'agglomération de La Rochelle) a annoncé un changement de cap aussi brutal qu'inattendu : le projet de port à sec (accueil et maintenance de bateaux sur le site de Chef-de-Baie) est purement et simplement abandonné au profit d'une nouvelle stratégie de développement axée sur la pêche et la mytiliculture.

www.portlarochelle.com